

Les récentes fluctuations des prix du pétrole et l'incertitude entourant encore une fois nos approvisionnements énergétiques pourraient compromettre notre aptitude à contrôler les coûts des intrants agricoles dans un proche avenir.

C. SOMMAIRE

Dans ce chapitre, nous avons constaté que la dette agricole et la valeur des terres sont relativement plus élevées au Canada qu'aux États-Unis, comparativement à ce qu'elles étaient durant la période de référence 1970-1972. Il y a eu un rajustement de la dette agricole aux États-Unis mais non au Canada. La valeur de la dette et de l'actif agricoles les place peut-être au-delà de la capacité de revenu et risque de chuter si elle n'est pas maintenue artificiellement par des suppléments de revenu, des bonifications d'intérêt ou des politiques de refinancement de la dette.

Plusieurs facteurs importants contribuent à la supériorité des valeurs de la dette et de l'actif agricoles au Canada. D'abord, le niveau relatif du revenu net agricole a été maintenu au moyen d'une aide gouvernementale considérable. Ensuite, les frais d'intérêt du marché imposés sur la dette agricole ont été atténués grâce à des bonifications d'intérêt et à des programmes visant à refinancer la dette en souffrance et impayée. En conséquence, les frais d'intérêt au Canada ont été différents de ceux aux États-Unis. Le niveau élevé des frais d'intérêt agricoles et la faiblesse du revenu aux États-Unis ont entraîné un rajustement majeur du secteur et de la dette agricoles.

L'analyse faite dans ce chapitre permet de conclure que la structure de l'agriculture canadienne a été maintenue «artificiellement» grâce à nos traditionnelles politiques de soutien du revenu et de crédit agricole. Il s'ensuit que l'industrie est maintenant à la merci de rajustements substantiels pouvant être occasionnés par la fluctuation des prix de l'énergie, les délibérations du GATT ou l'adoption de politiques davantage axées sur le marché en matière de crédit agricole et de soutien du revenu.